

FORMATION A.C.L.S. BASE 4 & 5 MAI 2010

SESSION SPECIALE AVANT SECOURS SANTÉ 2010 - VITTEL

ORGANISÉE PAR URGENCE PRATIQUE FORMATION

CLÔTURE DES INSCRIPTIONS LE 3 avril 2010

Association loi 1901 déclarée et enregistrée sous le numéro 91340366834 auprès du Préfet de la Région Languedoc Roussillon dans le cadre de la Formation Continue des Adultes. Cette formation est exonérée de TVA.

BULLETIN D'INSCRIPTION

À RETOURNER ACCOMPAGNÉ DE VOTRE RÈGLEMENT
à URGENCE PRATIQUE FORMATION - BP 26 - 34190 GANGES

1- DATES mardi 4 & mercredi 5 mai 2010

Lieu : Centre de Secours Principal de VITTEL-CONTREXEVILLE
141 Route d'Houécourt - 88800 VITTEL

2- COÛT DE LA FORMATION

FORFAIT JOURNÉES ETUDES : 550 EUROS (voir les conditions de paiement en page 2)

Ce prix comprend les documents de travail, le livre du cours, 2 repas de midi, 4 pauses boissons et l'adhésion à l'association.

3- VOS COORDONNEES

Dr M. Mme Mlle NOM : Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville : Pays :

Profession : Date de naissance :

Tel. : Fax ou Portable :

E-mail :

** compléter les informations ci-dessus en lettres capitales*

Veuillez nous communiquer un numéro de téléphone et une adresse courriel fiables pour faciliter nos échanges (demandes d'informations, résultats examens ...).

Pièce à fournir : photo d'identité

4- SOUHAITEZ-VOUS UNE CONVENTION DE FORMATION (PRISE EN CHARGE) ? OUI (*) NON

(*) si oui veuillez remplir le cadre ci-dessous

Nom de l'organisme :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Tel. : Fax:

E-mail :

** compléter les informations ci-dessus en lettres capitales*

5- HÉBERGEMENT

Vous trouverez tous les types d'hébergement disponibles à Vittel sur le site de l'Office du tourisme :

www.vittelcongrestartourisme.com

CONDITIONS PARTICULIÈRES RELATIVES A LA FORMATION A.C.L.S. ORGANISÉE PAR URGENCE PRATIQUE FORMATION

CONDITIONS DE PAIEMENT POUR LE FORFAIT JOURNÉES D'ÉTUDES :

* **A LA RÉSERVATION** : 350 Euros d'acompte à l'inscription

* **SOLDE** : 200 Euros à régler impérativement sans relance de notre part avant le **03/04/10**

Votre confirmation d'inscription et votre facture vous parviendront par retour.

Règlement par chèque ou virement bancaire libellé à l'ordre D'URGENCE PRATIQUE FORMATION

**Domiciliation Bancaire : Crédit Lyonnais - Banque 30002 - Guichet 03038 - Cpte N° 0000079109 H-63
IBAN : FR21 3000 2030 3800 0007 9109 H63 - BIC (adresse SWIFT): CRLYFRPP**

Conditions d'annulation : Toute annulation doit être signifiée par écrit auprès du Secrétariat Administratif.
Le cachet de la poste fera foi. Les remboursements seront effectués après les journées.

* Avant le 03/04/10 : remboursement des droits d'inscription déduction faite de 50 euros pour les frais de dossiers

* Après le 03/04/10 : les sommes versées resteront acquises aux organisateurs.

ATTENTION :

Votre inscription sera effective dès réception du règlement correspondant au montant de l'acompte et au paiement du solde de la formation, après confirmation de la disponibilité par URGENCE PRATIQUE FORMATION.

⇒ **MATÉRIEL À APPORTER :**

Chaque participant doit apporter son stéthoscope et un masque de poche, type dispositif de bouche à bouche. (peut être acheté sur le lieu de formation moyennant 10 euros)

⇒ **REMARQUE IMPORTANTE :**

Nombre de places disponibles : 18 personnes par session de formation.

◆ ◆ ◆ ◆ ◆ ◆ ◆

J'ai pris connaissance des conditions générales et particulières et les accepte toutes.

Dater et signer précédé de la mention « lu et approuvé »

DATE :

SIGNATURE :



URGENCE PRATIQUE FORMATION - BP 26 - 34190 GANGES
N SIRET : 414 798 280 00015 - CODE APE : 8559A
N AGREMENT : 91340366834

TÉL. : 04 67 73 18 24 - FAX : 04 67 73 86 36
E-MAIL : formation@urgence-pratique.com
SITE : www.urgence-pratique.com